

BULLETIN MUNICIPAL

Second Semestre 2025 Numéro 14



Peinture réalisée par Pascal ROUX

Mentions légales

Directeur de publication :

Bernard BORNE

Impression : **Mairie de Charmé**

Infographie et pagination :

Marilyne MELON et William VENUTI

Commission Communication :

Agnès BAUDRILLART, Sabrina

BECHIEAU, Chantal MACHET,

Marilyne MELON, William VENUTI

(Vice-président)

Sommaire

- LA MAIRIE
- LE MOT DU MAIRE
- LES POINTS IMPORTANTS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- LA VIE DE LA COMMUNE 2ND SEMESTRE 2025
- TOUS CITOYENS
- LA VIE DE L'ECOLE
- LA VIE DES ASSOCIATIONS
- A VENIR
- ETAT CIVIL
- A VOS AGENDAS : DATES A RETENIR POUR LE 1^{ER} SEMESTRE 2026
- INFORMATIONS PRATIQUES
- PLANNING CALITOM ANNEE 2026

LA MAIRIE

Secrétariat de Mairie : 5 route de RUFFEC 16140 CHARME

Madame Sandrine DUBAN vous reçoit le :

- **Mardi** de 9h à 12h
- **Mercredi** de 14h à 17h
- **Vendredi** de 9h à 12h

☎ **05.45.31.41.61**

✉ mairie@charme16083.fr

Site internet : <https://www.mairie-charme.fr/>

Page facebook : Commune de Charmé

Application Panneau pocket active : <https://www.panneaupocket.com>

LES ELUS

Le Maire et/ou les adjoints tiennent une permanence **tous les mercredis de 10h à 12h ou sur RDV**.
Les prises de RDV s'effectuent auprès du secrétariat de la Mairie.

LE MAIRE

Bernard BORNE

LES ADJOINTS

Jean Michel RABIOUX

Mickael AUDOUIN

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Agnès BAUDRILLART, Sabrina BECHIEAU, Benoît FRADIN, Chantal MACHET, Marilyne MELON, Louis MOREAU et William VENUTI.

LES PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX – CANTON DE CHARENTE NORD

Brigitte FOURÉ et Fabrice GEOFFROY

Mairie d'AIGRE de 11h à 12h les jeudis

Mairie de RUFFEC de 11h à 12h les mercredis

Mairie de VILLEFAGNAN de 11h à 12h les mardis

LES PERMANENCES DES SENATEURS DE LA CHARENTE

Nicole BONNEFOY

22 G, rue grange du Chapitre 16230 MANSLE 05.45.90.15.95 n.bonnefoy@senat.fr

François BONNEAU

314, avenue Jean MONNET 16170 ROUILLAC 06.71.42.56.06 f.bonneau.senat@gmail.com

LES PERMANENCES DE LA DEPUTEE

Caroline COLOMBIER

2, rue de l'Hôpital 16700 RUFFEC 06.62.78.24.32 caroline.colombier@assemblee-nationale.fr

Les lundis et mercredis de 9h à 13h - 14h à 18h. Les autres jours sur rdv.

L'année 2025 vient de s'achever dans un contexte mondial pour le moins instable ; les conflits, les crises climatiques, politiques, économiques et sociales, ont encore fait partie de notre quotidien. Et malgré tout, nous devons rester positifs !

Pour chasser la morosité, il nous reste heureusement notre beau village où il fait bon vivre, grandir et vieillir si l'on veut bien s'en donner la peine. Alors, gardons précieusement ces liens de convivialité et de partage et cette énergie collective qui nous permettront de traverser les périodes délicates et de continuer à avancer !

Chère Charmésienne et cher Charmésien, au nom de l'équipe municipale et des services municipaux, j'ai le plaisir de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que l'année 2026 vous soit belle et douce, pleine de bonheurs partagés. Qu'elle vous apporte la santé et la sérénité. Qu'elle vous permette de concrétiser vos projets.

LES POINTS IMPORTANTS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- **Demande d'aide à la stérilisation des chats libres,**
- **Acceptation du projet de photovoltaïque de REV sur l'ancienne décharge de Moussac,**
- **Motion de soutien à l'hôpital de Ruffec :**

La commune de CHARMÉ demande :

- Que l'égalité d'accès aux soins pour tous soit respectée sur notre territoire.
 - Que l'Etat s'engage au bon fonctionnement de son hôpital en lui donnant les moyens humains et financiers.
 - Que l'Etat légifère pour une meilleure organisation de son hôpital public afin d'assurer l'accueil et la prise en charge à hauteur des besoins du territoire.
 - Que le nombre de lits ouverts soit en adéquation avec les demandes d'hospitalisation et les besoins en formations des professionnels de santé.
 - Que la permanence des urgences et du SMUR 24h/24 – 7jrs/7 soit garantie pour les deux fonctions. Cette permanence ne peut être sécuritaire pour la population du territoire qu'avec l'accessibilité, et aux urgences, et au SMUR, 24h/24 et 7jrs/7 pour chaque,
- **Transfert de propriété de voiries entre SNCF Réseau et la commune de Charmé.**

Pour rappel, tous les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal sont à votre disposition sur le site de la commune.

LES TRAVAUX REALISES COURANT 2nd SEMESTRE 2025

- Travaux d'aménagement de la place de la Liberté en cours, fin prévue 1^{er} semestre 2026,
- Travaux pour la pose du réseau électrique du parc photovoltaïque du 15/09 au 24/10/2025.

LA VIE DE LA COMMUNE 2nd SEMESTRE 2025

- 5 juillet au stade de Charmé, repas annuel de la société de chasse : Sanglier à la broche.
- 14 juillet sur la place de l'église, le Rando Brunch organisé par le comité de jumelage Charmé-Baustert, randonnée suivie d'un brunch sportif du dimanche ou bon vivant.



- 24 juillet, circuit randonnée à vélo de 13 km, patrimoine lié à l'eau, entre Salles de Villefagnan et Charmé, organisé par la communauté de commune Cœur de Charente.
- 26 juillet au stade de Charmé, repas traditionnel « Hangi », organisé par le comité des fêtes.
- Du 11 août au 24 août à l'église de Charmé, exposition d'Art roman, organisé par la communauté de commune Cœur de Charente.
- 17 août au bois de Marcel, pique-nique villageois ombragé, organisé par le comité des fêtes.
- 13 septembre au stade de Charmé, atelier déco, organisé par l'association BVAC, au cours duquel de belles créations furent réalisées.

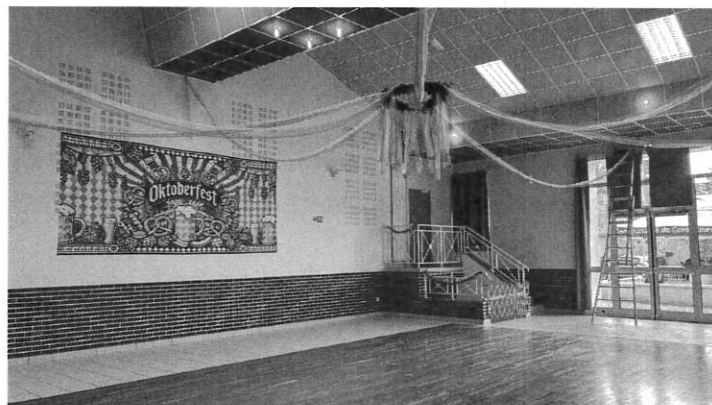
- 20 septembre au lavoir d'HUSSON, Café Citoyen 6^{ème} édition, excellent moment de partage et de découverte.



- 04 octobre au stade de Charmé, journée Octobre Rose, organisée par toutes les associations de Charmé, randonnées suivies d'un repas.



- 17 octobre BOOM D'HALLOWEEN à la salle des fêtes de Charmé, organisée par l'APE des P'tits Loups.
- 18 octobre à la salle des fêtes de Charmé, grande nouveauté pour le comité de jumelage Charmé-Baustert, l'Oktoberfest, la fête de la bière, qui a eu un véritable succès.



- 25 octobre au four à pain de Pierrette et Didier LAMBERT, atelier pain, organisé par l'association BVAC, un nouvel atelier qui a eu du succès.

Merci à Mickael pour l'organisation et l'animation de cet atelier, avec l'aide de Jean Yves VARAGNAC.



- Commémoration du 11 novembre, au monument aux morts du village, 107 ans après la signature de l'Armistice de 1918, en présence de notre porte drapeau, de nos deux fidèles musiciens, Daniel et Rachel, et de nombreux participants français et britanniques.



- 16 novembre à la salle des fêtes de la Faye, bourse aux jouets, puériculture et vêtements, organisé par l'APE des P'tits Loups.
- 23 novembre à la salle des fêtes de Charmé, marché de Noël, organisé par l'association BVAC.
- 06 décembre à la salle des fêtes de Charmé, atelier déco spécial Noël, organisé par l'association BVAC.
- 06 décembre à la salle des fêtes de la Faye, marché de Noël de l'APE des P'tits Loups.
- 13 décembre à la salle des fêtes, chasse à courre aux sangliers et repas de chasse, organisé par la société de chasse.
- 13 décembre à l'église de Charmé, concert de Noël d'une heure, organisé par l'association BVAC, suivi d'un moment convivial, avec la présence exceptionnelle de 3 chanteurs Sandrine LABORY, Bruno BLANCHET, Christophe ROSSETTI et Rose REGLAT au piano.



- 19 décembre à la salle des fêtes de Charmé, repas de Noël des élèves de Charmé en présence de leur maitresse Laura, des agents communaux et des conseillers municipaux.
- 10 janvier 2026 à la salle des fêtes de Charmé, cérémonie traditionnelle des vœux du Maire à laquelle beaucoup de Charmésiennes et Charmésiens étaient présents.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Nouvelle année scolaire et nouvelle maitresse sur l'école de Charmé !

Ce début de cycle s'est fait dans de bonne condition et des projets pour le début d'année sont en cours de préparation.

Le 1^{er} de ceux-ci sera un concours académique de calcul mental auquel les élèves participeront du 25 janvier au 06 février. Cette année, 8356 élèves (du CE1 au CM2) de l'académie de Poitiers participent. En mars, nous recevrons le classement des 10 meilleurs par niveau et par département. Nous ferons une remise de prix à l'école pour les élèves. Des séances d'entraînements ont déjà eu lieu à l'école et les élèves peuvent s'entraîner chez eux !

Nous leurs souhaitons bonne chance pour ce concours !

COMITE DES FETES DE CHARMÉ

Comme les années précédentes, l'année a débutée avec le brin d'Aillet organisé le 1er mai.

La randonnée, organisée par les Croq'Sentiers, a attiré beaucoup de monde et a été suivie d'un déjeuner à base d'omelette et l'Aillet.

Malheureusement, la chaleur a dissuadé les gens d'installer leurs stands à la brocante, qui n'a donc pas attiré beaucoup de monde.

Le repas « Hangi » a de nouveau connu un franc succès. C'était animé par John et Lois, et Mike et Pauline en début de soirée, puis par Johnny et Sylvain qui ont joué jusqu'au bout de la nuit.



Nous avons passé un agréable après-midi à pique-niquer à l'ombre fraîche des arbres dans les bois. Nous aimerions voir cet événement plus fréquenté à l'avenir.

Nous avons terminé l'année avec Octobre Rose, un événement organisé par le Comité des Fêtes avec la participation des autres associations de Charmé.

Cette année, nous avons remis un chèque de 1 035.00 € à la Ligue contre le cancer.



Le bureau a annoncé qu'il se retirait de l'organisation de tout événement futur.

Comme aucun membre du comité n'est disponible à assumer la présidence ou tout autre poste au sein du bureau, nous recherchons des personnes qui souhaiteraient assumer ces fonctions.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Karin.

Nous continuerons toutefois à organiser le pique-nique jusqu'à ce qu'une nouvelle direction soit mise en place.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus et vous souhaitons de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux pour 2026.

Karin LEFFELAAR – Présidente

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Début février, nous avons effectué une chasse à courre aux lièvres, les prélèvements de grand gibier qui nous étaient attribués et nous avons aussi effectué un lâcher de plusieurs couples de faisans pour faire de la reproduction.

Durant l'année 2025, nous avons perdu deux chasseurs Louis JUSTAUD et Paul FRADIN.

En juillet, nous avons fait notre repas annuel d'été, le sanglier à la broche.

Le bureau a été réélu dont voici le détail :

Président : Xavier SERREAU

Vice-présidents : Laurent CREMOUX – Valentin JOFROIT

Trésorier : Mélanie LAC

Secrétaire : Martine FRADIN

Par la suite, nous avons réalisé une chasse à courre aux sangliers qui clôturera une belle saison.

Je tenais à remercier tous les propriétaires qui nous laissent l'opportunité de maintenir l'association en nous laissant profiter de leurs terres.





Xavier SERREAU – Président

APE DES P'TITS LOUPS

Depuis la rentrée scolaire, l'association des parents d'élèves a proposé un certain nombre de manifestations au profit de nos écoles du RPI des P'tits Loups.

En début d'année, l'APE a proposé une vente de madeleines Bijou qui a toujours un franc succès. Avant les vacances de la Toussaint, elle a organisé une BOOM d'Halloween à Charmé.



Puis, elle a organisé une bourse aux jouets, vêtements et articles de puériculture à La Faye le dimanche 16 Novembre.



De plus, pour les fêtes de fin d'année, une vente de sapins de Noël a eu lieu ainsi qu'une vente de chocolats.

Enfin, en collaboration avec les associations de La Faye, son traditionnel Marché de Noël a eu lieu le 6 décembre avec la participation d'un grand nombre d'exposants, de plusieurs associations et un stand tenu par les maîtresses avec décors et goûters réalisés par les enfants de nos écoles.



Pour l'année 2026, l'APE a déjà des idées en tête ... :

- Vente de madeleines Bijou courant janvier et courant mai.
- Une soirée théâtre **le samedi 31 janvier 2026** avec les Apôtres de Villejésus à la salle des fêtes de Courcôme.
- La participation de l'association au marché des producteurs et troc aux plantes le **vendredi 8 mai 2026** à La Faye.
- La traditionnelle Marche Gourmande dans les bois des Couradeaux début Juin.
- Et sa Kermesse fin juin afin de clôturer l'année pleine de joie et de souvenirs.

Cette année encore l'association a renouvelé son bureau de bénévoles :

- Président : CREMOUX Frédéric
- Vice-président : MOREAU Hervé
- Trésorière : GEMON Justine
- Vice trésorière : IRIGOYEN Mathilde
- Secrétaire : RAGOT Aurélie
- Vice-secrétaire : CREMOUX Jennifer

Membres actifs : ALLEAU Océane, AIRAULT David, MOREAU Gwladys, GIRARD Sandy, DOLIMONT Clément, GUILLON Claire Marie, DERAIX Alyzée.

Afin de faire vivre nos petites écoles rurales pleines de dynamisme, nous vous attendons toujours plus nombreux lors de nos manifestations.

Votre soutien est notre plus grande aide !

GEMON Justine - Trésorière

LES CROQ' SENTIERS



Notre association "Les Croq'Sentiers de CHARMÉ", créée en novembre 2005, aspire toujours à organiser des randonnées pédestres et culturelles, dans un esprit convivial et sportif. Cette année, l'effectif est passé à 48, petit club d'assidus marcheurs ! Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Encore merci à Monsieur le MAIRE pour la subvention qui nous est allouée chaque année et pour la salle toujours mise à notre disposition lors de nos réunions et formations diverses.

Nos temps forts de l'année :

- Notre peine face au grand départ, **le 8 janvier 2025**, de notre Amie Dédé LENNE, pourtant si courageuse.

- **Le 8 mars 2025** : nous avons fêté les **105 ans de notre chère amie SIMONE** qui a même marché avec le groupe Rando-santé, pour 6 km, puis a soufflé les bougies de ses gâteaux d'anniversaire. Réunion très sympathique dans la salle des fêtes de BRETTE. 30 Croq'Sentiers avaient pu se retrouver auprès de SIMONE un peu émue.



- **Le 1er mai 2025** – la traditionnelle randonnée du "Brin d'aillet", à CHARMÉ, a pu se dérouler par un temps agréable. 25 Croq'Sentiers sur un total de 60 marcheurs ont participé à cette manifestation.

Près de 90 convives ont apprécié crudités, grillon et omelettes aux pleurotes, du repas du brin d'aillet !

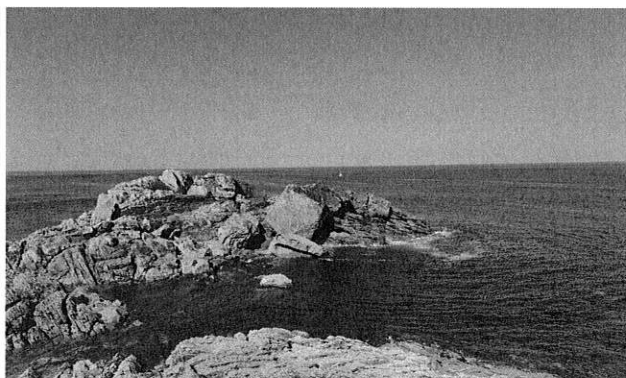
Journée organisée, en grande partie par le Comité des fêtes de CHARMÉ, aidé de quelques associations de la commune.

- **Séjour à FOUESNANT – du 14 au 21.06.2025 – Finistère**, dans l'archipel protégé des Glénan.

Accueil et hébergements particulièrement sympathiques cette année.

Temps clément entre 2 périodes caniculaires !!

De belles découvertes de cette magnifique côte bretonne.



- **Le 4.10.2025 : Octobre rose** : (mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein). Ce samedi 4, manifestation sur la commune de CHARMÉ, les Croq'Sentiers ont organisé 2 randonnées (de 10 ou 6 km). La pluie a dû décourager bon nombre de volontaires ! Quand même 44 courageux participants revenus trempés de leur balade.

Et grâce à l'investissement de toutes les associations de CHARMÉ, la recette de la marche et des 93 repas, a été importante et un chèque de 1035.00 € a pu être remis à la délégation départementale pour la Recherche.

Invitation aux balades :

● **Sorties Rando-Santé : tous les mardis à partir de 14h.** (Ou 9h s'il fait trop chaud)

La Rando-Santé, c'est une autre façon de randonner : **"moins loin, moins vite et moins longtemps"**

Cette marche douce est un moyen de rompre la solitude, la sédentarité. Elle répond au vieillissement des randonneurs, elle aide à surmonter les accidents de santé ou les pathologies chroniques.

Pour voir : 2 séances d'essai avant l'inscription sont possibles.

Ensuite la licence-assurance à la FFRP et l'adhésion au club seront obligatoires.

Il est simplement recommandé de bonnes chaussures, une bouteille d'eau, vos médicaments et nous informer de vos risques de malaise.

La marche, grâce à la Rando-Santé, est accessible à tous, et doit rester un plaisir pour tous.

Si ces sorties correspondent à votre besoin, vous pouvez contacter Raymond BOUTANT au 06.72.60.10.29

● **Les samedis** : soit toute la journée, soit uniquement le matin pour environ 12 km - ou que l'après-midi pour 8-10 km.

(En juillet et août : randonnées uniquement le matin avec pique-nique toujours sympathique, pour ceux qui le peuvent.) La pause-café à mi-parcours le matin nous ravigote. Pique-nique à midi pour ceux qui le veulent.

● **Le mercredi après-midi, tous les 15 jours – pour 8 km**

Nous accueillerions volontiers davantage de marcheurs de CHARMÉ. Notre allure est régulière (environ 4 km à l'heure).

Un programme détaillé est élaboré chaque trimestre.

Les Croq'Sentiers de CHARMÉ fêtent leurs 20 ans !

Notre association "Les Croq'Sentiers de CHARMÉ", fête ses 20 ans !

Elle a été créée en novembre 2005, par James MOUNIER, qui a laissé les commandes à Raymond BOUTANT en septembre 2013, qui lui-même a annoncé qu'il allait passer les rênes à la prochaine saison.

Depuis 20 ans, randonnées pédestres et culturelles ont été organisées chaque semaine, dans un esprit convivial et sportif.

Aux quelques marcheurs fidèles de la 1^{ère} heure, viennent se rattacher chaque année de nouveaux adhérents, pour un temps plus ou moins long selon les aléas de la vie !

Notre petit club fonctionne bien, merci à tous ceux qui aident à son bon fonctionnement : une association ne peut perdurer que grâce à la disponibilité et à la bonne volonté de ses membres.

Notre grande joie a été de marcher aux côtés de notre Amie SIMONE. Depuis ses 105 ans, en mars 2024, quelques soucis de santé l'ont empêchée de nous rejoindre sur les sentiers. Mais marcher avec SIMONE, c'était réconfortant, consolant ! Sa sagesse nous faisait du bien ! Pour elle comme pour nous tous, les Croq'Sentiers c'est une grande famille où se partagent joies et hélas peines !

Nous avons plaisir à nous retrouver à chaque sortie et souhaitons bien sûr que cela continue !

A bientôt vous aussi sur nos beaux sentiers !

Raymond BOUTANT - Président et Bernadette sa secrétaire

2025 : une belle aventure humaine avec le Comité d'animation Charmé - Baustert !

En Juillet, direction Baustert pour partager des moments de rires, créer des souvenirs entre générations, découvrir une ferme de houblon, danser et chanter lors d'une soirée concert, et surtout...honorer notre traditionnel match de foot France-Allemagne. Le suspense fut à son comble : score final... égalité !



Du côté de Charmé, nous avons organisé en Mars notre repas Choucroute, le 14 Juillet notre Rando-Brunch et en Octobre, notre grande première l'Oktoberfest qui fut aussi un succès.

Nous renouvelerons ces manifestations l'année prochaine afin d'assurer financièrement un bel accueil à nos amis de Baustert lorsque nous les recevrons à notre tour en été 2027 à Charmé.

Ces échanges, c'est bien plus que des rencontres : ils tissent des liens entre les habitants de Charmé et aussi avec nos amis allemands.

A une époque aussi complexe, ces moments de partage et de convivialité sont précieux. Ils nous rappellent à quel point les gens sont généreux, volontaires et bienveillants quand on se retrouve autour d'un projet commun.

Alors, si vous aussi vous avez envie de vivre ces instants de joie et de complicité, sachez que l'association vous ouvre grand ses portes ! Que ce soit pour donner un coup de main en tant que bénévole ou simplement pour profiter des festivités, il y a toujours une place pour vous. Parce qu'aujourd'hui, plus que jamais, on a besoin de ces petits bonheurs qui nous rassemblent.

Toute l'équipe du Comité Charmé-Baustert vous souhaite de très belles fêtes de fins d'années !

Emeline GASSELING – Présidente

ASSOCIATION BIEN VIVRE A CHARME – BVAC

L'association « Bien vivre à Charmé » regroupe deux activités très appréciées par les Charmésiens et Charmésiennes : **le groupe de jeux nommé « les rendez-vous de Cocotte » et les ateliers déco.**



L'objectif de l'association est de contribuer à l'animation, à la mise en valeur et à l'embellissement de la commune de Charmé, en organisant toutes manifestations festives et culturelles, tous groupes de loisirs et des rencontres intergénérationnelles. Le tout dans la joie et la bonne humeur !

Pour information ou rappel, « les rendez-vous de Cocotte » ont lieu à la mairie tous les jeudis après-midi de 15h00 à 17h30 dans un esprit convivial. Le groupe se retrouve toutes les semaines (hors période vacances scolaires) avec grand plaisir pour partager, échanger et jouer. Des belles après midi de fous rires.

Cette année 2025 a été bien remplie en actions et événements.

Nous avons débuté l'année par une petite nouveauté, le marché de printemps qui a réuni plusieurs producteurs et artisans locaux au stade de Charmé. Une deuxième édition se tiendra fin avril.

Quatre ateliers décorations ont été tenus, toujours avec une bonne ambiance et une grande convivialité et créativité :

Atelier floral, atelier sur le thème « autour du livre », session de création de pots de fleur personnalisés, et notre traditionnelle séquence spécial Noël.



Petite nouveauté cette année en atelier, l'atelier pain animé par Mickael AUDOUIN, au four à pain de Pierrette et Didier LAMBERT. Cette journée fut un réel succès. Encore un grand merci à Mickael et Jean Yves pour l'organisation de cet événement.

Comme tous les ans, nous décorons le village pour la fête nationale, Octobre Rose et Noël. Nous essayons d'étoffer chaque année nos décorations et je tenais à remercier les personnes qui participent activement à ses belles créations. Cette année, nous avons été peinés d'ailleurs par le vol de deux éléments de décorations de Noël.

Cette année, en vendant des goodies très variés « Ruban Rose » à la poste de Charmé et durant la journée Octobre Rose du village, nous avons été très fiers de collecter et transmettre à l'Institut Bergonié de Bordeaux un chèque de 450.00 €. Nous espérons faire encore mieux en 2026 et nous comptons sur votre soutien.

Fin novembre, nous avons organisé le marché de Noël du village à la salle des fêtes, avec la présence exceptionnelle du Père Noël.



Le résultat de toutes nos actions permettent d'investir dans des nouveaux jeux pour « les rendez-vous de Cocotte », du matériel pour les ateliers déco et aux charmésiennes et charmésiens de profiter de belles manifestations publiques comme le concert de Noël à l'église de Charmé, avec la participation incroyable de trois merveilleux chanteurs d'un registre original et d'une pianiste professionnelle.

De belles idées pour cette nouvelle année 2026 sont déjà dans nos esprits... nous ne comptons pas nous arrêter là !

Un léger aperçu ci-dessous :

- Vendredi 27 février, concours de belote,
- Samedi 28 mars, Atelier « Déco Printemps »,
- Dimanche 26 avril, Marché de Printemps,
- Samedi 13 juin, Atelier « Déco Eté »,
- Samedi 19 septembre, Atelier « Déco Rentrée »,
- Dimanche 22 novembre, Marché de Noël,
- Samedi 28 novembre, Atelier « Déco Noël »,
- Samedi 12 décembre, Concert de Noël.

Si à l'occasion de cette nouvelle année, vous souhaitez participer aux rendez-vous de Cocotte, aux ateliers déco ou à l'un ou plusieurs de nos événements en tant que bénévoles ou adhérents de l'association, vous êtes les bienvenus, contactez-moi ☎ 06.09.72.68.00 !

Marilyne MELON – Présidente

TOUS CITOYENS !

Application mobile « PANNEAU POCKET » :

Suivez l'actualité de la commune en temps réel via cette application gratuite, zéro publicité. Disponible sur ordinateur, tablette ou téléphone.

Voisins bienveillants :

La sécurité, grâce à la puissance de la solidarité et à la bienveillance de chacun ! Chacun de nous joue un rôle crucial dans la protection de notre entourage et de notre village.

Veillons les uns sur les autres !

Don du sang :

La collecte de sang a besoin de vous pour augmenter le stock de sang.

Voici les prochaines dates dans le Nord Charente :

- **LA FAYE** Le mercredi 25 février de 17h à 20h,
- **AIGRE** Le mercredi 04 février de 16h à 19h,
- **MANSLE** Le mardi 17 mars de 16h30 à 19h30.

Quand pouvons-nous tondre ?

La tonte de pelouse est encadrée par la loi, en particulier le week-end et jours fériés

Mais attention : **les horaires peuvent varier d'une commune à l'autre**, car l'application du décret relève du règlement municipal. Il est donc vivement conseillé de consulter l'arrêté préfectoral ou le site internet de votre mairie.

Pour Charmé, la règle générale s'applique, donc la tonte de la pelouse est soumise aux horaires suivants :

- Du **lundi au vendredi**, sauf jours fériés : de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30**.
- Le **samedi** : de **9h à 12h** et de **15h à 19h30**.
- Le **dimanche** : de **10h à 12h** et, dans certaines communes, de 16h à 18h.
- Les **jours fériés** : de **10h à 12h**.

Identification des chiens et des chats obligatoire – amende :

Compte tenu de la récupération croissante de chiens errants non identifiés, nous tenions à vous rappeler la règle essentielle d'identification quand nous avons un chien ou un chat.

Première étape d'une démarche responsable et protectrice, **l'identification des chiens et des chats est OBLIGATOIRE en France depuis 2012**. Elle doit devenir une évidence et un réflexe pour chaque propriétaire ou détenteur de chat et chien. L'identification est le seul moyen de lui donner une identité et de vous rattacher à lui. En effet, le numéro d'identification unique qui lui est attribué est officiellement lié à vos coordonnées dans le Fichier National d'Identification I-CAD.

Quand ?

- Pour les chiens : à partir de l'âge de 4 mois, pour tous ceux nés après le 6 janvier 1999, pour les chiens de catégorie 1 ou 2 ou pour recevoir une évaluation comportementale avec certification.

- Pour les chiens et les chats : avant toute cession (vente ou don).
- Pour les chiens, chats et furets : pour les vacciner contre la rage et leur établir un passeport européen afin de les faire bénéficier des mesures conservatoires, pour les emmener à l'étranger et pour les faire profiter d'un plus grand délai de garde en fourrière en cas de perte.
- Obligatoire pour les chats nés après le 1er janvier 2012 et ayant plus de 7 mois.

La puce électronique et le tatouage représentent les deux seuls moyens d'identification en France.

Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1^{er} janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750.00 €.

A VENIR

Fermeture du réseau cuivre ADSL à Charmé :

Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre ADSL est amené à fermer à Charmé **le 27 janvier 2026** et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Cela entrainera deux cas de figures :

- Vous avez déjà souscrit un contrat « fibre » avec un opérateur et dans ce cas de figure, **vous n'avez rien à faire**, la fermeture du réseau cuivre ne vous impactera pas.
- Vous disposez d'un contrat cuivre, dans ce cas, **vous avez jusqu'au 31 janvier 2025** pour faire le changement pour de nouvelles technologies (abonnement fibre, abonnement téléphone portable, ...).

Vous ne pouvez plus souscrire à une offre ADSL mais vous pouvez conserver un abonnement ADSL si vous l'avez déjà souscrit.

Campagne de stérilisation des chats libres :

Une campagne de stérilisation des chats libres a été programmée dans certains secteurs de la commune courant avril 2026.

Lutte contre les frelons :

Le frelon asiatique et européen constitue désormais l'un des principaux dangers pour les abeilles et l'apiculture française (si ce n'est le principal), sans compter les risques de piqûres envers l'Homme et les dégâts causés sur d'autres insectes locaux.

Un communiqué d'information est annexé en page 24 relatif à la lutte contre les frelons débutant dès le mois de mars. L'affiche comprend des éléments d'information sur le frelon asiatique, ainsi que des conseils accessibles pour les piéger et tenter de ralentir leur propagation.

ETAT CIVIL

A la suite du recensement 2025, nous sommes 344 habitants sur la commune de Charmé. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et nous vous attendons à la mairie pour faire connaissance aux horaires d'ouverture ou par mail (que vous retrouvez page 2 !).

Nous souhaitons un nouveau départ pour Madeleine PEROTEAU, pour la maison de retraite de Luxé. Locataire depuis 1967 du logement communal de la Poste, elle a marqué les habitants par sa gentillesse et son dynamisme, pendant les nombreuses années où elle a exercé la fonction de postière et puis pendant sa retraite.

Naissances hors commune

- ✓ REAL Adèle née le 13 mars à ST MICHEL
- ✓ SERREAU Elias né le 07 août à ST MICHEL
- ✓ MEUNIER Gasteon né le 26 novembre à ST MICHEL

Décès

- ✓ JARJAVAIL Andrée le 08 janvier 2025 à CHARME
- ✓ JUSTAUD Louis le 27 février 2025 à AIGRE
- ✓ BOUSIQUE François le 03 septembre 2025 à CHARME
- ✓ MAINGUY Serge le 31 décembre à CHARME

A VOS AGENDAS : DATES A RETENIR POUR LE 1ER SEMESTRE 2026

- ★ Dimanche 1^{er} février à 12h : Repas des Aînés à la salle des fêtes,
- ★ Café citoyen 7^{ème} édition fin février et fin juin 2026,
- ★ 19 mars : La commémoration de la guerre d'Algérie,
- ★ 15 et 22 mars : Elections municipales,
- ★ 1^{er} mai : Brin d'AILLET,
- ★ 8 mai : La commémoration du 8 mai 1945,
- ★ Se référer au programme des associations.

Possibilité d'autres évènements à venir !

INFORMATIONS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCE

SAMU	: 15
Pompiers	: 18
Gendarmerie	: 17 ou 05.45.31.60.11
Appels d'urgence	: 112
Appels d'urgence pour personnes sourdes et malentendantes	: 114
Violences conjugales	: 3919
N° enfance en danger (disparition ou violences)	: 119
EDF – ELECTRICITE	: 09.72.67.50.16
SAUR – EAU	: 05.87.23.10.00

LES SERVICES

LA POSTE – RETRAIT D'ESPECES : Tatiana et Diana vous accueillent du lundi au samedi de 9h à 12h.

DEPOT DE PAIN ET CHARENTE LIBRE : Du lundi au samedi de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE VILLEJESUS : 05.45.21.32.50

Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h/12h - 14h/18h. Et mardi de 14h/18h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Christian SANDOVAL, à contacter par mail christian.sandoval@conciliateurdejustice.fr pour obtenir un RDV à Aigre ou Ruffec ou Villefagnan.

CENTRE DES IMPOTS RUFFEC : 05.45.30.77.80

ASSAINISSEMENT : Communauté de communes de Cœur de Charente 05.45.20.71.33

FRANCE TRAVAIL RUFFEC : 3995

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE : 05.16.09.51.01

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : Secteur d'Aigre : 05.45.21.21.31

PERMANCES ADIL 16 : Espace France Services 29 Grande Rue 16140 Aigre 05 48 17 04 10

Le 4ème vendredi du mois le matin de 10 h 00 à 12 h 30 (sans RDV)

PRESENCE VERTE (Services à la personne) : 05 45 97 81 30

DIRECTION DE L'AUTONOMIE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : 05 16 09 50 72 auquel peuvent se référer l'ensemble des professionnels mais aussi les usagers pour toutes demandes relatives aux personnes âgées de 60 ans et plus.

MAISON France SERVICES : AIGRE 05.48.17.04.10 ou RUFFEC 05.45.71.79.37

LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET DU STADE

La réservation de la salle des fêtes ou du stade se réalise auprès du secrétariat de la mairie.

Vous pouvez retrouver les tarifs 2026 sur le site de la commune.

Reconnaître et lutter contre le FRELON ASIATIQUE



SYNDICAT APICOLE
DE LA CHARENTE



LE FRELON «ASIATIQUE»

(*VESPA VELUTINA NIGRITHORAX*)

De la même famille que les guêpes (*Vespa*), le frelon asiatique vit en colonie de plusieurs centaines - voire milliers - d'individus. Celle-ci est composée d'une «reine», d'ouvrières, et durant la période de la reproduction, de mâles et de femelles sexuées (futurs «fondatrices»). Une reine ne vit qu'un an. Chaque colonie peut produire jusqu'à 550 fondatrices qui permettront de bâtir de nouveaux nids au printemps, dans un rayon de 80km.

EN FRANCE :

Arrivée par erreur dans les Landes en 2004, via une cargaison de poteries en provenance de Shanghai, une seule et unique fondatrice a donné naissance à l'ensemble des nids que nous retrouvons aujourd'hui partout en France, et chez nos voisins !

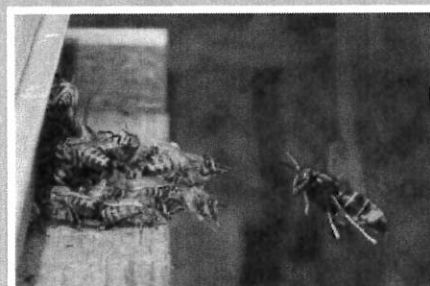
QUELS IMPACTS?

Pour nourrir ses larves, le frelon a besoin de protéines. Ainsi, son impact sur la biodiversité est alarmant : abeilles, mouches, guêpes, bourdons...

Pour l'apiculture, son impact est conséquent. En 2023, selon une enquête du Syndicat Apicole de la Charente*, les apiculteurs du département ont perdu en moyenne 31% de leurs colonies à cause du frelon asiatique !

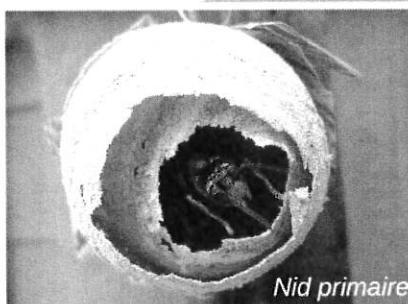
En outre, l'espèce peut se révéler agressive envers l'Homme, notamment à proximité d'un nid.

Soyez vigilants !



*Données arrondies à l'unité la plus proche, recueillies par le Syndicat Apicole de la Charente auprès de 34 apiculteurs du département (total de 615 ruches) sur la saison 2023

LES NIDS



Nid primaire



Nid secondaire

Au printemps, les fondatrices rescapées de l'hiver bâtissent des «nids primaires». De taille et de forme similaires à une petite balle, on les retrouve fréquemment à hauteur faible (1-3m), sous abris (abris de jardins, vérandas, poulaillers désaffectés, etc).

En été, la colonie fonde des nids «secondaires», nettement plus gros et identifiables (voir ci dessus), souvent perchés dans un arbre. L'entrée y est latérale.

Ne tentez pas de détruire un nid seul, faites appel à un professionnel !

PIÉGER

De mars à novembre

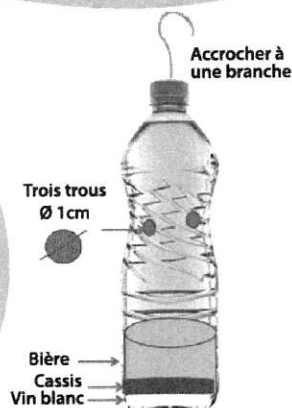
Utilisez une simple bouteille en plastique percée de quelques trous d'1cm de diamètre ou des pièges du commerce. À placer dans un arbre fruitier ou arbuste.

Versez-y un mélange 1/3 bière, 1/3 vin blanc et 1/3 sirop «rouge» (cassis, grenadine...).

Le vin blanc repousse les abeilles !

Renouveler le contenu toutes les deux semaines.

Ne pas laver le piège!



calitem CALENDRIER DES COLLECTES

- reports dûs aux jours fériés inclus (décalage au lendemain)

Charme

Toute la Commune

Ordures ménagères

Recyclables

JANV.	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 27
J1 FÉRIÉ	D1	D1	M1	V1 FÉRIÉ	L1 M1 23	M1	S1	M1	J1	D1	M1	V1 FÉRIÉ
V2	L2 06	L2 10	J2	S2	M2	J2	D2	M2	V2	L2 45	M2	S2
S3	M3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 32	M3	S3	M3	J3	D3
D4	M4	M4	S4	L4 19	J4	S4	M4	V4	D4	M4	V4	L4 01
L5 02	J5	J5	D5	M5	V5	D5	M5	S5	L5 41	J5	S5	M5 01
M6	V6	V6	L6 FÉRIÉ 15	M6	S6	L6 28	D6	M6	M6	V6	D6	M6
M7	S7	S7	M7	J7	D7	M7	V7	L7 37	M7	S7	L7 50	J7
J8	D8	D8	M8	V8 FÉRIÉ	L8 24	M8	S8	M8	J8	D8	M8	V8
V9	L9 07	L9 11	J9	S9	M9	J9	D9	M9	V9	L9 46	M9	S9
S10	M10	M10	V10	D10	M10	V10	L10 33	S10	M10	J10 46	J10	D10
D11	M11	M11	S11	L11 20	J11	S11	M11	V11	D11	M11 FÉRIÉ	V11	L11 02
L12 03	J12	J12	D12	M12	V12	D12	M12	S12	L12 42	J12	S12	M12 02
M13	V13	V13	L13 16	M13	S13	L13 29	D13	M13	M13	V13	D13	M13
M14	S14	S14	M14	J14 FÉRIÉ	D14	M14 FÉRIÉ	V14	L14 38	M14	S14	L14 51	J14
J15	D15	D15	M15	V15	L15 25	M15	S15	M15	J15	D15	M15	V15
V16	L16 08	L16 12	J16	S16	M16	J16	D16	M16	V16	L16 47	M16	S16
S17	M17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 34	S17	M17	J17 47	J17	D17
D18	M18	M18	S18	L18 21	J18	S18	M18	V18	D18	M18	V18	L18 03
L19 04	J19	J19	D19	M19	V19	D19	M19	S19	L19 43	J19	S19	M19 03
M20	V20	V20	L20 17	M20	S20	L20 30	D20	M20	M20	V20	D20	M20
M21	S21	S21	M21	J21	D21	M21	V21	L21 39	M21	S21	L21 52	J21
J22	D22	D22	M22	V22	L22 26	M22	S22	M22	J22	D22	M22	V22
V23	L23 09	L23 13	J23	S23	M23	J23	D23	M23	V23	L23 48	M23	S23
S24	M24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 35	S24	M24	J24 48	J24	D24
D25	M25	M25	S25	L25 FÉRIÉ 22	J25	S25	M25	V25	D25	M25	V25 FÉRIÉ	L25 04
L26 05	J26	J26	D26	M26	V26	D26	M26	S26	L26 44	J26	S26	M26 04
M27	V27	V27	L27 18	M27	S27	L27 31	D27	M27	M27	V27	D27	M27
M28	S28	S28	M28	J28	D28	M28	V28	L28 40	M28	S28	L28 53	J28
J29	D29	D29	M29	V29	L29 27	M29	S29	M29	J29 40	D29	M29	V29
V30	L30	L30 14	J30	S30	M30	J30	D30	M30	V30	L30 49	M30	S30
S31	M31	M31	D31	D31	V31	L31 36	M31	S31	J31 49	D31	J31	D31